



Convocation gendarmerie plainte employeur , contre moi , suite licenciement

Par **Mathilde.thx**, le **10/03/2020 à 13:09**

Bonjour , je me suis fait licencié par mon employeur , qui considère que j'ai volé , qui a déposé également plainte , je suis coiffeuse , et n'ai jamais volé de l'argent au salon . rnJe suis convoqué vendredi à la gendarmerie , est ce que je risque de la garde à vue ? Car j'ai retrouvé un emploi et je suis en période d'essai , je travail le samedi et je ne peux pas me permettre d'être absente

Par **VRZD24**, le **10/03/2020 à 16:47**

bonjour, l'enquêteur verra selon le cas, le montant du préjudice, la durée de l'audition etc...
Demandez simplement un autre rendez-vous un jour de repos si c'est possible en exposant le fait que vous venez de trouver un travail.rnrnCordialement